

OPINION

L'invité

Le Mormont, pas si anecdotique que cela

L'avenir de la carrière exploitée au sein de la colline vaudoise fait partie des objets soumis au vote populaire le 28 septembre.

L'invité **Claude-Alain Rebetez** - Vice-président de Pro Natura Vaud
Publié: 05.09.2025, 06h34

Guerres, tarifs douaniers, crise climatique... L'actualité regorge de sujets a priori plus importants que la protection d'une colline. Doit-on vraiment s'intéresser au Mormont, voter à son sujet, alors que les crises se succèdent?

La réponse est oui; protéger le Mormont, c'est se soucier de l'avenir des générations futures, c'est leur léguer un patrimoine reçu de nos ancêtres et mettre notre modeste pierre à l'édifice de la lutte contre un réchauffement climatique qui menace notre qualité de vie.

Pour rédiger ce texte, je me suis installé en pleine canicule du mois d'août, dans ma cave. Non que ce lieu soit propice à ma plume. Le reste de l'appartement est intenable et les choses ne vont pas aller en s'améliorant si on n'agit pas concrètement.

La production de ciment est responsable de près de 10% des émissions de CO₂ à l'échelle mondiale. L'extraction, le concassage et le transport des matériaux génèrent une grande quantité de poussières fines. Certaines (comme la silice cristalline) sont potentiellement toxiques. Les cimenteries comptent parmi les principaux émetteurs de gaz à effet de serre dans notre pays. Du ciment, nous en avons besoin, certes, et on ne va pas construire les ponts, les tunnels en carton-pâte.

Mais nous vivons aujourd'hui dans une société qui est victime d'une boulimie de matières premières et dans laquelle le béton est trop souvent la solution de facilité lorsqu'il s'agit de construire quelque chose. Des alternatives existent et une matière durable comme le bois n'est, par exemple, que trop peu utilisée dans la construction. Tant l'initiative que le contre-projet que lui soumet le Conseil d'État visent à changer les choses et à rendre le milieu de la construction plus respectueux de l'environnement et des limites planétaires.

Et puis le Mormont, c'est un îlot de nature, source d'une biodiversité unique dans la région, où s'épanouissent quelque 900 espèces végétales, dont 23 orchidées, ainsi que 107 espèces animales figurant sur les listes rouges suisses.

L'exploitation de la carrière se traduit par la suppression des habitats naturels. La destruction de zones forestières, de milieux humides ou de pelouses calcaires entraîne la disparition de ces espèces et une perte irréversible de biodiversité.

Double peine

Tout cela dans quel but? Produire du ciment. Ciment qui va servir à poursuivre une bétonnisation effrénée de nos régions. Donc une nouvelle fois créer des îlots de chaleur supplémentaires. C'est donc la double peine pour la nature et ceux qui, tant bien que mal, vont tenter, dans le futur, d'y survivre.

Alors ce Mormont, protégeons-le et gravons cette protection dans la Constitution, qui constitue un rempart bien plus solide et durable que celui d'une simple loi, modifiable en tout temps par un lobby ou un député.

La colline du Mormont n'est pas un combat d'écolos mais un symbole de ce qu'il faut préserver pour que notre monde ait un futur.